

## ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 AVRIL 2024

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 avril 2024

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Élargissement du rôle de la commission de délégation de service public
- Restitution de la compétence éparage aux communes
- Convention de mise à disposition du service RH auprès de GTM
- Convention de mise à disposition des agents RH de GTM auprès de la Ville
- Convention de mise à disposition du service des sports auprès de GTM
- Convention de mise à disposition du garage municipal auprès de GTM
- Convention de mise à disposition partielle du service transition écologique de GTM auprès de la Ville.

### FINANCES

- Convention relative au versement d'un fonds de concours à la Communauté de communes Granville Terre & Mer pour le financement des travaux de réhabilitation de l'ancien centre d'enfouissement des déchets
- Maison du Carnaval – sollicitation pour un fonds de concours
- Mise à jour du règlement d'aide à l'achat de vélo
- Attribution d'une subvention aux associations L'arbre à palabres, Xaleyé Sénégal, et l'association des vieux gréements au titre de l'exercice 2024
- Solidarité internationale – contribution au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO)

### RESSOURCES HUMAINES

- Réorganisation de la résidence autonomie Les Herbiers
- Modification du tableau des effectifs

### TRANSITION ECOLOGIQUE - AMÉNAGEMENT URBAIN

- Projet du centre-ville : approbation de l'avant-projet (AVP)
- Acquisition de la parcelle de terrain BN1 – parking de La Poste
- Identification et délimitation des ZAEnR - bilan de la concertation et arrêt de la cartographie
- Régularisation – acquisition à titre gratuit de la parcelle AB 243 (parking rue des Prairies)
- Rétrocession lotissements La Prairie du Vieux Moulin I, II et III, Ferme du Canet et le Clos des Bleuets

## **EDUCATION**

- Participation des communes extérieures pour la scolarisation d'enfants domiciliés sur ces communes et scolarisés à Granville selon le coût de l'élève 2023.
- Participation aux écoles privées sous contrat selon le coût de l'élève 2023.
- Participation auprès de la commune de Saint-Pair-sur-Mer pour un élève Granvillais scolarisé.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Droit d'interpellation citoyenne de M. MESLET
- Informations sur les décisions du Maire prises par délégation en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT :
  - Marchés
  - Décisions (hors marchés)
  - Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)